

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Travaux pour la réalisation de la Caserne de Gendarmerie de Saint-Michel

La Société d'Équipement de la Nouvelle Calédonie (SECAL), agissant au nom et pour le compte de la Ville du Mont-Dore, informe qu'elle lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction de la Caserne de Gendarmerie de Saint-Michel (1913 m² SHON) – Mont-Dore, aux conditions particulières suivantes :

1. Maîtrise d'ouvrage :

Maître d'ouvrage : Ville du Mont-Dore

Mandataire du maître d'ouvrage : la SECAL

2. Objet de l'appel d'offres :

Les travaux sont décomposés en lots suivants :

LOT N° 01	: FONDATIONS PROFONDES – GROS OEUVRE
LOT N° 02A	: VRD – TERRASSEMENT
LOT N° 02B	: VRD – RESEAUX SECS
LOT N° 04A	: CHARPENTE – COUVERTURE - BARDAGE
LOT N° 04B	: SERRURERIE
LOT N° 05	: ETANCHEITE
LOT N° 10A	: PEINTURE - MIROITERIE
LOT N° 10B	: PEINTURE DE FACADES
LOT N° 13A	: ELECTRICITE GENDARMERIE
LOT N° 13B	: ELECTRICITE LOGEMENTS
LOT N° 14	: PLOMBERIE – SANITAIRES - CES
LOT N° 15	: MENUISERIES EXTERIEURES
LOT N° 17	: FAUX PLAFONDS
LOT N° 18	: MENUISERIE BOIS - PLACARDS
LOT N° 19	: REVETEMENTS DE SOLS ET MURS DURS
LOT N° 21	: CLIMATISATION – VENTILATION
LOT N° 23	: PLATRERIE – CLOISONS LEGERES - DOUBLAGE
LOT N° 28	: ESPACE VERT - PAYSAGE

3. Procédure de passation :

Marchés de travaux à lots séparés passés après appel d'offres ouvert aux entreprises compétentes dans les domaines des lots concernés en application de la délibération n°136/CP du 1^{er} mars 1967 modifiée.

4. Consultation et retrait des dossiers :

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé ; il est mis gratuitement à disposition en ligne sur le site <https://marchespublics.nc> .

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plate-forme afin de pouvoir être destinataires des éventuels modificatifs apportés au dossier de consultation.

5. Critères de sélection :

Les offres seront jugées dans les conditions de la délibération n°136/CP du 1^{er} mars 1967 modifiée, selon les critères de sélection pondérés fixés à l'article 4.1 du règlement particulier d'appel d'offres (RPAO).

6. Date limite et lieu de remise des offres

Les offres devront être déposées contre récépissé ou adressées en recommandé avec accusé de réception à :

La SECAL – 40 rue Félix Trombe à Dumbéa avant le : **Lundi 15 juillet 2019 à 16h00**

ou

par voie électronique conformément à l'article 5.2 du RPAO, sur la plateforme de dématérialisation de la Nouvelle-Calédonie avant la date et l'heure indiquées ci-dessus, en se connectant au profil acheteur.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

7. Dispositions d'ordre général

Les offres devront être conformes au règlement de l'appel d'offres joint au dossier de consultation.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

8. Date de publication de l'avis : Mardi 11 juin 2019.